



Bundesministerium für Verkehr und digitale Infrastruktur . 11090 Berlin

Enak Ferlemann

Secrétaire d'État parlementaire
Chargé de mission du gouvernement fédéral
pour les transports ferroviaires

ADRESSE

Invalidenstraße 44
10115 Berlin

ADRESSE POSTALE

11030 BERLIN

TÉL +49 (0)30 18-300-2250

FAX +49 (0)30 18-300-2269

www.bmvi.de

Madame Claudine GANTER
Présidente du Conseil Rhénan

Madame Elisabeth ACKERMANN
Présidente de la Conférence du
Rhin supérieur
Rehfusplatz 11
D-77694 KEHL

Sujet : Financement pour la réactivation de lignes ferroviaires dans la région du Rhin supérieur

Concerne : votre courrier du 24.12.2019

Référence : E 10/5111.7/1-10

Date : Berlin, le **11.02.2020**

Page 1 de 3

Madame la Présidente du Conseil Rhénan,
Madame la Présidente de la Conférence du Rhin supérieur,

Je vous remercie pour votre courrier commun du 24.12.2019 portant sur le financement de la réactivation de lignes ferroviaires transfrontalières dans la région du Rhin supérieur. Le ministre fédéral des transports, M. Andreas Scheuer, membre du Bundestag, s'associe et m'a prié de vous répondre.

Sur les questions que vous y posez, je puis vous communiquer ce qui suit :

Pour la région, l'importance élevée des liaisons que vous énumérez est hors de doute ; — l'étude mandatée par la Direction générale (DG) Regio de la Commission Européenne que vous citez l'a démontré. Toutefois, la même étude indique que pour les États-membres concernés, ces liaisons n'ont qu'une faible importance et pour le réseau de transports transeuropéen RET, aucune (resp. « low importance » et « no importance »).

À cet égard, permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que l'inscription au réseau RET entraîne des obligations d'aménagement pour l'État-membre en question. Pour le secteur ferroviaire, cela signifie entre autres l'électrification, l'équipement par le système de contrôle des trains ETCS et la création des préalables pour la circulation de trains de marchandises lourds de 740 m de long à une vitesse de 100 km/h. Cela explique que tout élargissement du réseau entraîne des coûts considérables et ce, indépendamment de la perspective de subventions, lesquelles ne sont pas garanties.





En outre, à l'avenir seul un budget d'aides très limité sera à disposition, qui sera requis dans un premier temps pour l'achèvement juridiquement contraignant du réseau central prioritaire d'ici 2030. À l'heure actuelle, les projets ferroviaires RET de la région du Rhin supérieur reçoivent rien qu'en Allemagne 1,2 milliards d'euros par l'instrument de financement CEF. En ce qui concerne des grands projets faisant déjà l'objet de subventions comme Karlsruhe - Bâle ou Wendlingen - Ulm, dont la grande valeur ajoutée sur le plan européen est prouvée, il est d'une importance capitale que leur financement se poursuive dans la prochaine période de financement. C'est pourquoi, du point de vue du gouvernement fédéral, les projets inscrits au Plan des besoins ont clairement la priorité.

J'en appelle donc à votre compréhension si je fais preuve d'une certaine réserve face à des demandes d'élargissement du réseau tout en conservant une attitude très positive vis-à-vis de la cause franco-allemande.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la Chapelle, mon ministère a mis en place l'année dernière un groupe de travail avec les trois Länder concernés, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre ainsi que la Deutsche Bahn AG. Les projets ferroviaires transfrontaliers, contenus en grande partie tant dans les protocoles de la Commission du Rhin supérieur que dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, y ont été longuement discutés.

J'avais fait état de cela à votre vice-président, M. Joscha Frey, dans un courrier fin août de l'année dernière. Les résultats de ces réunions ont été incorporés dans les projets de réalisation à venir. Sur les liaisons évoquées dans votre courrier, je vous joins à titre d'information la réponse d'actualité du gouvernement fédéral sur la Petite question « État de mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle » du 21.01.2020 qui vous donnera un aperçu de l'ensemble de la situation.

Espérant avoir pu vous être utile au moyen de ces éléments, je vous prie de croire, Madame la Présidente du Conseil Rhéan, Madame la Présidente de la Conférence du Rhin supérieur, en l'assurance de ma respectueuse considération,

Enak Ferlemann

Annexe : 1